

Catherine FUCHS
CNRS, Paris

Quand un écrivain se fait synonymiste : une histoire de bicyclette et de vélo

Les langues naturelles doivent leur souplesse et leur labilité — conditions mêmes de leur évolution — à la non-biunivocité entre le plan des formes et celui des sens. D'un côté, en effet, les sens « débordent » les formes : c'est la polysémie et l'ambiguïté ; de l'autre, les formes « débordent » les sens : c'est la synonymie (entre mots) et la paraphrase (ou synonymie de phrases).

1. La problématique de la synonymie

L'étude de la synonymie de mots s'ancre dans une longue tradition qui remonte à l'Antiquité grecque (Prodikos) puis latine (Varron) et a été poursuivie notamment par les classiques et leurs successeurs (Vaugelas, Girard, Beauzée, Du Marsais, De Brosses, Gebelin, Roubaud, Lafaye, ...).

La démarche des synonymistes, parfois qualifiée de « synonymie distinctive », consiste à récuser l'idée d'une totale identité sémantique entre synonymes et à rechercher certaines différences de sens par lesquelles des mots réputés synonymes se distinguent néanmoins les uns des autres, par-delà leur sémantisme commun. Dans cette perspective, les mots en question ne sont donc jamais que des « quasi-synonymes », des « pseudo-synonymes » ou des « soi-disant synonymes » : au plan sémantique, diverses modulations sont à l'œuvre, malgré l'existence de zones de recouvrement (cf. Fuchs 2007).

1.1. La recherche des différences

Les différences de sens épinglées par les synonymistes correspondent en définitive à la diversité des points de vue sur un référent, tels qu'ils se trouvent consignés dans la langue. Il s'agit de perspectives différentes qui sélectionnent telle ou telle propriété particulière du référent :

« Une certaine étendue de terrain se nomme *région*, eu égard à ce qu'elle est régie par le même prince ou par les mêmes lois, *province* eu égard à ce que l'on y vient d'un lieu à un autre (*provenir*), *contrée* parce qu'elle comprend

une certaine étendue circonvoisine (*tractus, contractus, contrada*), *district* en tant que cette étendue est considérée comme à part et séparée d'une autre étendue voisine (*districtus, distractus*), *pays* parce qu'on a coutume de fixer les habitations près des eaux (latin *pagus*), *état* en tant qu'elle subsiste dans la forme qui y est établie, etc. »

(De Brosses, cité par l'*Encyclopédie*, 1765, art. 'Synonyme')

Ces différences traduisent la diversité des « idées accessoires » (dans les termes des classiques) ou des « sens connotatifs » (selon la terminologie moderne), par-delà l'identité de « l'idée principale » ou du « sens dénotatif » :

« Quand on ne considère dans les mots de la même espèce qui désignent une même idée principale, que cette idée principale et commune, ils sont synonymes parce que ce sont différents signes de la même idée, mais ils cessent de l'être quand on fait attention aux idées accessoires qui les différencient. » (Girard, *Synonymes français*, 1736, p. vi)

1.2. Du pré-conscient au conscient

Cette citation de l'abbé Girard a le mérite de souligner la dualité possible du regard que l'on porte sur les synonymes selon les circonstances : ou bien l'on se contente du sémantisme commun (la visée du référent) en ignorant les différences, ou bien l'on se focalise sur les différences (la diversité des perspectives sur le référent). Deux attitudes distinctes, qui dépendent du type de situation et qui engagent des degrés différents de conscience à l'égard de la langue.

Dans les formes les plus courantes de l'activité de langage, les sujets n'accordent généralement pas d'importance aux différences de sens entre synonymes : ils se centrent sur la visée référentielle, essentielle pour les conditions de « félicité » d'une communication réussie. L'émetteur choisit, sans en avoir conscience, un terme au sein d'un paradigme de synonymes possibles, et le récepteur décode ce terme de façon « transparente », en en reconstruisant immédiatement le sens dénotatif sans s'attarder sur les chemins linguistiques lui l'y ont conduit. Comme le note H-M. Gauger :

« Les mots, et donc aussi les synonymes, restent et agissent (...) dans le domaine du préconscient ; c'est-à-dire qu'ils sont bien, en principe, en état d'être réalisés consciemment, ils pourraient devenir conscients, mais ils restent en général effectivement inconscients »

(*Zum Problem der Synonyme*, 1972, pp. 127-129 ; ma traduction).

Il est en revanche des situations dans lesquelles les différences entre synonymes deviennent un enjeu conscient. C'est, bien évidemment, la situation du synonymiste qui exerce sa conscience réflexive pour épinglez les nuances de sens entre synonymes — et, plus généralement, celle du linguiste qui exerce une activité métalinguistique d'analyse et de description de la langue. C'est également le cas, en production, lorsqu'un énonciateur ou un scripteur averti prête une attention consciente à ses formulations et cherche, parmi plusieurs synonymes possibles se présentant à son esprit, celui qui lui semblera le plus

Quand un écrivain se fait synonymiste : une histoire de bicyclette et de vélo

pertinent dans la situation d'énonciation et le plus adapté au contexte linguistique en cours de construction. Que l'on songe ici à « l'esprit de finesse » prôné par les classiques : il faut savoir recourir à bon escient à telle formulation plutôt qu'à telle autre, selon la situation. Puisque la richesse de la langue réside dans la diversité des nuances qu'elle permet d'exprimer, le choix de la bonne formulation témoigne que l'énonciateur maîtrise les subtilités de la langue :

« Il y a des lieux où il faut appeler Paris *Paris*, et d'autres où il la faut appeler *capitale du royaume*. (...) Carrosse *versé* ou *renversé*, selon l'intention. *Répandre* ou *verser*, selon l'intention. »

(Pascal, Préface Générale aux *Pensées*, 1670).

Dans ce type de situation langagière, qui implique un renvoi conscient du sujet vers sa langue, l'énonciateur ou le scripteur se trouve donc en position d'effectuer un choix non indifférent entre des termes ayant par ailleurs la même dénotation. Pour citer à nouveau Gauger (*op. cit.*, p. 135 ; ma traduction) :

« Chaque énoncé concret doit être précédé d'un *choix* entre les formes disponibles ; chaque énoncé est le résultat d'une série de décisions électives. (...) La même chose peut être dite avec des moyens différents, donc un choix est possible ; (mais) ces différents moyens ne sont pas équivalents à tous les égards. (...) Ces deux faits, la possibilité du choix, et le fait que le choix n'est pas indifférent, créent les conditions pour l'exercice du *style*. »

Il va sans dire qu'un écrivain attelé à la production d'une œuvre littéraire sera tout particulièrement attentif à la sélection lexicale au sein d'ensembles de termes synonymes : l'examen des ratures et biffures dans les manuscrits d'auteurs en donne d'innombrables témoignages.

Les différences de sens entre synonymes échappent donc aux sujets dans l'activité de langage ordinaire où la langue n'affleure qu'au niveau préconscient, alors qu'au contraire une réalisation totale du sens et des nuances de sens est requise dans les situations qui mobilisent la pleine conscience des sujets à l'égard de la langue. Ainsi que j'ai eu l'occasion de le montrer (*La Paraphrase*, 1982, pp. 168-174), cette tension entre « le même », au nom duquel les sujets sont conduits à évacuer les différences, et « l'autre », en vertu duquel ils sont au contraire sensibilisés aux différences, est constitutive de la problématique de la synonymie. On en trouve des traces dans les types de contextes linguistiques ainsi que dans certains types de marqueurs, comme nous allons le voir à présent.

1.3. Contextes et marqueurs assimilateurs vs. dissimilateurs

Certains types de contextes linguistiques permettent de gommer ou d'ignorer les différences de sens entre synonymes et, par conséquent, autorisent la substitution entre synonymes. D'autres au contraire mettent en lumière les différences et tendent alors à bloquer la substitution. Dans mon ouvrage de 1994 intitulé *Paraphrase et énonciation* (pp. 134-146), j'ai appelé « assimilateurs » les

contextes du premier type (type (a)), et « dissimulateurs » ceux du second type (type (b)) :

(a) Cet incident s'est encore produit ce matin = Cet incident s'est reproduit ce matin.

(b) J'ai encore vendu deux robes ≠ J'ai revendu deux robes.

Les logiciens, de leur côté, se sont trouvés confrontés à une opposition de ce genre lorsqu'ils ont remarqué que des expressions référentiellement équivalentes ne sont substituables l'une à l'autre que dans des contextes « non intensionnels » (de type (a)). Car les contextes « intensionnels » (comme par exemple les verbes d'attitude propositionnelle) sont dissimulateurs (de type (b)) :

(a) Paris est une belle ville = la capitale de la France est une belle ville.

(b) Jean *croit que* Paris est en Angleterre ≠ * Jean *croit que* la capitale de la France est en Angleterre.

Par ailleurs, la langue possède certains marqueurs susceptibles de jouer un rôle métalinguistique pour indiquer, les uns, que deux synonymes sont à prendre comme équivalents, et les autres, au contraire, qu'ils doivent être distingués. Les premiers, tels *c'est-à-dire*, *à savoir*, *ou (encore)*, ..., sont des marqueurs « assimilateurs ». Ils ont été assez largement étudiés, notamment par les représentants de l'école de Genève (voir par exemple E. Roulet, 1987, ou C. Rossari, 1994), sous le nom de « connecteurs reformulatifs » (qui constituent eux-mêmes une sous-classe de la classe de « connecteurs pragmatiques »). Exemples :

J'ai consulté un ophtalmologiste, *c'est-à-dire* un médecin spécialiste des yeux.

On constate une nécrose, *autrement dit* une altération du tissu consécutive à la mort de ses cellules.

Ce poisson, c'est de la morue, *ou* cabillaud.

En revanche les marqueurs du second type, tels *mais*, *ou bien* (exclusif), *pas*, ..., qui sont « dissimulateurs », ont été très peu étudiés. A titre d'illustration, voici deux exemples comportant des marques de dissimulation entre les deux synonymes *valeur* et *prix* (et, dans le second exemple, une dissimulation subséquente entre *coûteux* et *cher*) :

Un jeune homme était accusé d'avoir volé des livres. Parmi ceux-ci, une édition rare de Verlaine. Le juge avait demandé : « Saviez-vous le prix de ce livre ? ». L'accusé : « Je n'en connaissais pas le prix, *mais* j'en savais la valeur. » (E. Jünger, *Second journal parisien*, trad. fr., p. 112)

Il y a l'étiquette : c'est le prix de la montre, qui n'est *pas* forcément le reflet de sa valeur. Une montre bon marché sera peut-être une bonne affaire, *mais* elle n'aura pas la moindre valeur. La nuance est subtile ... Pour comprendre la valeur d'une montre, et expliquer son prix, la marque n'est qu'un indicateur de confiance (...). Moralité : une montre sera peut-

Quand un écrivain se fait synonymiste : une histoire de bicyclette et de vélo

être coûteuse, *mais* elle ne sera pas forcément chère, compte-tenu de sa qualité intrinsèque...

(article de journal intitulé « Le vrai prix d'une montre »).

2. Une histoire de bicyclette et de vélo

C'est précisément sur un petit texte écrit dans une perspective volontairement dissimilatrice entre les deux synonymes *bicyclette* et *vélo* que nous allons nous pencher à présent. Il s'agit du passage intitulé *La bicyclette et le vélo*, extrait du recueil *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules* écrit par Philippe Delerm et paru en 1997 chez Gallimard — extrait qui se trouve reproduit ici en annexe.

Avant d'aborder ce texte, tournons-nous d'abord vers le dictionnaire, pour recueillir quelques informations lexicographiques sur les deux termes en question. Si l'on consulte le *Petit Robert*, on trouve, à l'entrée *bicyclette*, la définition suivante, qui constitue une description du référent :

Appareil de locomotion formé d'un cadre portant à l'avant une roue directrice commandée par un guidon et à l'arrière une roue motrice entraînée par un système de pédalier.

Sous cette même entrée, le dictionnaire donne ensuite deux synonymes (*vélo* et *bécane*, plus familier), puis les séquences suivantes caractérisant des types de bicyclettes : *bicyclette à moteur*, *bicyclette double* (synonyme : *tandem*), *bicyclette de dame*. Si l'on cherche maintenant à l'entrée *vélo(cipède)*, on ne trouve pas de véritable définition, mais simplement le terme synonyme *bicyclette* (figurant de fait comme une quasi-définition), puis les séquences *vélo de course*, *vélo tout terrain* (en abrégé *VTT*), *vélo d'appartement*.

L'étymologie des deux termes est claire. Comme l'indique le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Bloch & Wartburg, *bicyclette* (apparu en 1890) est formé sur *cycle* (emprunté au latin *cyclus*, *cyclicus*, lui-même du grec *kyklos* « cercle », *kyklikos*), cependant que *vélo(cipède)* (apparu en 1804) est composé sur la base des deux termes latins *velox*, *velocis* et *pes*, *pedis*. Chacune de ces deux désignations sélectionne donc des propriétés différentes de l'objet : d'un côté la propriété d'avoir deux roues, de l'autre celle de permettre un déplacement rapide par l'intermédiaire d'un mécanisme faisant intervenir les pieds.

Regardons à présent comment un écrivain se fait synonymiste en construisant un texte qui joue tant et si bien sur les différences entre ces deux termes que l'on en arrive même à se demander s'il s'agit bien toujours d'un unique référent désigné à partir de deux points de vue différents ou si l'on n'a pas affaire à deux référents distincts.

Comme nous allons le voir, Delerm met d'abord en œuvre une stratégie de dissimulation (premier paragraphe), puis orchestre les différences (deuxième paragraphe), avant de conclure (troisième paragraphe).

2.1. Une stratégie de dissimilation

Le premier paragraphe du texte opère la dissimilation entre les deux termes et éclaire, à l'aide d'une série d'illustrations, l'opposition ainsi construite.

Il s'ouvre sur une phrase exprimant un jugement péremptoire de l'auteur : *C'est le contraire du vélo, la bicyclette*. La structure de cette phrase évoque celle d'une définition de dictionnaire (de la forme 'X c'est Y', en réponse à une requête du type 'Qu'est-ce (que c'est) que X ?'), à laquelle viendrait se surajouter une opération de thématization instaurant X comme thème marqué ('C'est Y, X'). Mais en recourant au marqueur métalinguistique de dissimilation *le contraire de*, Delerm prend l'exact contrepied de l'assimilation qu'opère la définition de dictionnaire. Là où le dictionnaire pose 'bicyclette = vélo', la phrase initiale assène 'bicyclette ≠ vélo' de la façon la plus radicale qui soit, puisque *le contraire* c'est le diamétralement opposé, le totalement autre.

Suivent deux illustrations imagées correspondant aux deux pôles de l'opposition ainsi instaurée. L'auteur recourt ici à deux scénarios prototypiques exprimés eux aussi sous forme de pseudo-définitions (de la forme 'le scénario A c'est du X ; le scénario B c'est du Y'). Entre ces deux scénarios, l'opposition est maximale, tant au niveau de l'agent qu'à celui du procès. Les deux types d'agents épinglés comme prototypiques sont en effet, d'un côté, un sportif solitaire (*une silhouette profilée mauve fluo*) et, de l'autre, deux jeunes filles roulant de front (*deux lycéennes côte à côte*). Les deux types de procès évoquent, l'un, la pente et la vitesse à un endroit indéterminé (*dévale à 70 à l'heure*), et l'autre, le plat et la lenteur tranquille dans un lieu prototypiquement représentatif (*traversent un pont à Bruges*).

Puis, faisant pendant à la phrase initiale, l'auteur émet à nouveau un jugement d'ordre métalinguistique : *L'écart peut se réduire*. Autrement dit, il peut exister des cas où l'opposition semble moins forte que dans les scénarios précédents. Et d'en donner deux nouvelles illustrations : deux phrases où l'on pourrait croire à première vue qu'un même type de procès (s'arrêter prendre une consommation) est accompli par un même type d'agent (un être de sexe masculin). Cette trame est, en soi, ambivalente, si on la compare aux deux scénarios précédents : le procès pourrait sembler plus congruent avec un scénario de bicyclette (l'arrêt s'opposant à la vitesse), et l'agent avec un scénario de vélo (plus facilement associé à l'homme). Mais en fait, par-delà la similarité apparente des deux illustrations, des éléments oppositifs sont, ici encore, en jeu, de façon assez subtile. Les agents évoqués sont, d'un côté, un célèbre scénariste de films policiers aux dialogues populaires truculents, d'un âge certain, vêtu d'un costume de sport conçu, non pour le vélo, mais pour le golf ou le ski (*Michel Audiard en knickers et chaussettes hautes*) et, de l'autre, un jeune homme inconnu portant la tenue la plus banale et passe-partout (*un adolescent en jeans*). L'âge, la notoriété (ou non), le style et le costume de ces deux agents sont susceptibles d'évoquer des connotations divergentes, voire totalement brouillées, eu égard aux représentations typiques que le lecteur peut avoir des scénarios respectifs de la bicyclette et du vélo. Et ce sont les spécifications au niveau du procès qui viennent lever les doutes : d'un côté, un arrêt rapide pour consommer debout à l'intérieur d'un bar un verre de vin destiné à doper l'énergie du coureur

Quand un écrivain se fait synonymiste : une histoire de bicyclette et de vélo

(*s'arrête pour boire un blanc sec au comptoir d'un bistrot*) et, de l'autre, une pause tranquille en vue de feuilleter un livre tout en sirotant une boisson non alcoolisée, assis dehors (*descend de sa monture, un bouquin à la main, et prend une menthe à l'eau à la terrasse*). On retrouve donc bien, en définitive, l'opposition entre, d'une part, une activité sportive impliquant concentration et rapidité et ne pouvant être que brièvement interrompue pour des nécessités techniques, et, d'autre part, un simple mode de déplacement relevant de la vie quotidienne envisagée sous un jour détendu et tranquille, et permettant des haltes de loisir.

A nouveau en écho à la phrase initiale, viennent ensuite deux affirmations de l'auteur, qui contiennent les marqueurs métalinguistiques *ou bien* et *frontière*, dont la fonction dissimilatrice se révèle aussi nette qu'imaginée : *On est d'un camp ou bien de l'autre. Il y a une frontière*. Un pas de plus est donc franchi dans l'instauration de la dissimilation, puisque non seulement il y a opposition, mais que, de plus, celle-ci n'est pas neutre : elle oblige tout un chacun (*on*) à prendre parti pour l'un des deux termes (*un camp ou un autre*).

Comme l'indiquent les deux phrases suivantes, de construction symétrique ('X a beau avoir une caractéristique de Y, c'est quand même du X' ; 'Y a beau avoir une caractéristique de X, c'est quand même du Y'), les contre-exemples apparents qui pourraient inviter à estomper l'opposition ne tiennent pas : la présence d'un *guidon recourbé* (à la manière du vélo) n'empêche pas la bicyclette (*lourd routier*) de rester une bicyclette, et la présence de *garde-boues fourbis* (c'est-à-dire de bandes de métal incurvées recouvrant la roue et protégeant des éclaboussures, bien astiquées, telles qu'en ont les bicyclettes) n'empêche pas le vélo (*demi-course*) de rester un vélo.

En conséquence, la bicyclette ne doit pas chercher à se faire passer pour un vélo, ni l'inverse. Les deux opposés doivent rester ce qu'ils sont : *Il vaut mieux ne pas feindre et assumer sa race*. La différenciation semble en quelque sorte s'étendre au sémantisme dénotatif lui-même : on aurait affaire, sinon à deux référents distincts, du moins à deux types (*races*) distincts d'un même référent générique. Ces deux types se trouvent ici personnalisés et/ou assimilés à leurs utilisateurs : seul en effet un humain est susceptible de faire semblant d'être ce qu'il n'est pas (*feindre*) ou d'accepter consciemment sa lignée (*assumer sa race*). Inutile, au passage, d'insister sur l'importance des connotations idéologiques associées à ce dernier syntagme.

Les quatre dernières phrases du paragraphe illustrent ensuite, deux par deux, et sous forme disjonctive (*ou bien*) ou oppositive (*piéton en puissance* vs. *on ne marche pas*), les préférences et les goûts supposés des tenants de chacun des deux camps. Les uns sont attirés par l'image qu'évoquent les caractéristiques physiques de ce qui représente le « haut degré » de la bicyclette « par excellence » et par le style prêté à son utilisateur (*On porte au fond de soi la perfection noire d'une bicyclette hollandaise, une écharpe flottant sur l'épaule*). Les autres le sont par l'image associée aux caractéristiques du vélo (*on rêve d'un vélo de course si léger : le bruissement de la chaîne glisserait comme un vol d'abeille*). Les uns aiment pouvoir parcourir les petites ruelles à un rythme lent proche de la marche et pouvoir s'arrêter (*A bicyclette, on est un piéton en puissance, flâneur de venelles, dégustateur du journal sur un banc*). Les autres au contraire veulent avancer au plus vite, revêtus de leur tenue de sport futuriste

(*A vélo, on ne s'arrête pas : moulés jusqu'au genou dans une combinaison néospatiale, on ne pourrait marcher qu'en canard et on ne marche pas*).

Comme on le voit, la structure de ce premier paragraphe fait alterner de façon régulière les commentaires métalinguistiques de l'auteur instaurant la dissimilation et les séquences visant à donner des illustrations concrètes et imagées de l'opposition.

On notera que Delerm installe très subtilement une dissymétrie entre les deux termes synonymes, sous couvert de n'énoncer que des différences. La structure thématisée de la première phrase indique, on l'a vu, que la bicyclette constitue l'objet premier de l'attention : c'est bien la bicyclette qu'il s'agit de distinguer du vélo (et non l'inverse), en soulignant par contraste les avantages. Les deux dernières phrases sont, à cet égard, révélatrices, puisque le vélo n'est qualifié que négativement, comme ne permettant pas de faire ce que la bicyclette permet (s'arrêter et marcher). Il semble donc clair que les préférences de l'auteur vont à la bicyclette, au style d'activité de loisir qu'elle évoque et à l'image avantageuse qu'elle renvoie de son utilisateur. Que l'on compare, sur ce point, *On porte au fond de soi la perfection noire d'un bicyclette hollandaise* (présenté comme une sorte de caractérisation intrinsèque selon laquelle l'utilisateur possède en lui-même, tel un trait génétiquement acquis, les caractéristiques de l'objet) et *on rêve d'un vélo de course* (présenté comme une sorte de caractérisation extrinsèque, selon laquelle l'utilisateur potentiel vise à posséder l'objet qu'il convoite et qui lui est extérieur).

2.2. L'orchestration des différences

Après avoir instauré la dissimilation (qu'il a illustrée à l'aide de scénarios évocateurs), Delerm cherche ensuite dans le deuxième paragraphe, à la manière des synonymistes, à caractériser les différences entre les deux termes de l'opposition, en proposant une série de propriétés qu'il présente sous des dehors objectifs.

Le paragraphe est construit selon une savante progression : sous la forme apparente d'un dialogue avec lui-même ou avec un récepteur fictif, Delerm feint de s'interroger sur la validité des caractéristiques qu'il avance les unes après les autres, et de s'approcher progressivement des qualités pertinentes.

Premier essai : *C'est la lenteur ou la vitesse ?*, en écho au scénario prototypique du début. *Peut-être*, répond-il sans sembler autrement convaincu, puisqu'il avance aussitôt des contre-exemples : on peut aller vite à bicyclette (*il y a pourtant des moulineurs à bicyclette très efficaces*) et lentement à vélo (*et des petits pépés à vélo bien tranquilles*).

Deuxième essai : *Alors, lourdeur contre légèreté ?*, en écho à *lourds routiers* et à *vélos de course si légers*. Cette caractéristique semble plus pertinente à l'auteur (*Davantage*), qui paraît abonder dans ce sens (*Rêve d'envol d'un côté, de l'autre familiarité avec le sol*).

Mais il cherche encore (*Et puis ...*), pour arriver enfin à l'idée qu'une unique caractéristique, quelle qu'elle soit, sera toujours nécessairement insuf-

Quand un écrivain se fait synonymiste : une histoire de bicyclette et de vélo

fisante (*Opposition de tout*). On retrouve ici la dissimilation absolue de la phrase initiale du texte : *C'est le contraire du vélo, la bicyclette*.

Et de détailler quelques-uns des aspects de cette opposition totale. Opposition dans *les couleurs* de l'objet : couleurs vives et clinquantes du vélo (*Au vélo l'orange métallisé, le vert pomme granny*), couleurs neutres et effacées de la bicyclette (*et pour la bicyclette, le marron terne, le blanc cassé, le rouge mat*). Opposition dans les tenues (*matières et formes*) des utilisateurs : tenues larges et tissus naturels pour ceux (ou plutôt celles) de la bicyclette (*A qui l'ampleur, la laine, le velours, les jupes écossaises ?*), tenues moulantes et tissus artificiels pour ceux du vélo (*A l'autre l'ajusté de tous les synthétiques*).

Par-delà l'apparente objectivité de ces descriptions, une lecture attentive permet de débusquer le parti pris subjectif de l'auteur. La bicyclette qui, de toute évidence, a ses préférences, connote la simplicité, la solidité, la tradition, le confort, le loisir calme (flânerie, lecture, dégustation) : on prend son temps pour goûter aux plaisirs simples de la vie, sur le registre de « l'être ». Le vélo, au contraire, connote une certaine forme de prétention faite de clinquant et de modernité, le désir de compétition et de prouesse, l'effort : on cherche à se surpasser, à dominer, en se situant sur le registre de « l'avoir ».

2.3. Une vision du monde conclusive

Ainsi se profile, entre les lignes, une série de connotations appréciatives qui, on le voit, débouchent sur une sorte de vision du monde non exempte d'idéologie. Ce que confirme la première phrase du paragraphe conclusif : *On naît bicyclette ou vélo, c'est presque politique*. En définitive, c'est bien donc l'opposition entre tradition (évaluée positivement, sur le registre de l'implicite) et modernisme (évalué négativement) qui se trouve mise en scène et explicitement associée à l'idée d'une sorte de déterminisme sociologique : l'option en faveur de l'un des pôles serait quasiment inscrite, pour chacun d'entre nous, dès le berceau ! On retrouve ici un écho au passage médian du premier paragraphe : *il vaut mieux ne pas feindre et assumer sa race. On porte au fond de soi (...) ou bien on rêve (...)*.

Le texte se termine sur un joli clin d'œil : *Mais les vélos doivent renoncer à cette part d'eux-mêmes pour aimer — car on n'est amoureux qu'à bicyclette*. Autrement dit, les clivages politiques ne sont pas le dernier mot de l'histoire. Ils sont appelés à être transcendés par l'amour. Or l'amour n'est compatible qu'avec la bicyclette puisque, comme il a été dit plus haut, c'est la bicyclette qui se pratique en compagnie et qui laisse le temps de goûter aux plaisirs de la vie...

2.4. Une pratique métalinguistique mise en récit

A l'instar des synonymistes, Delerm procède donc en deux étapes principales pour distinguer les deux « pseudo-synonymes » : il instaure d'abord

la dissimilation, puis il cherche à caractériser les différences. Pour ce faire, il recourt au matériel métalinguistique que lui offre la langue (marqueurs et contextes dissimilateurs). Mais, en tant qu'écrivain, il inscrit cette pratique métalinguistique consciente dans le cadre d'une mise en récit imagée. Chacune des deux étapes principales fait alterner jugements explicites du scripteur (pour affirmer l'existence de l'opposition et épingle les différences) et illustrations étayant ces jugements (dans le but de convaincre le lecteur tout en l'amusant). Ces illustrations, d'apparence objective, obéissent à un double mécanisme construit à destination du récepteur : la convocation de scénarios qui, à leur tour, entraînent l'évocation de connotations subjectives et de jugements évaluatifs implicites. En tant qu'utilisateur potentiel du référent évoqué, le récepteur ne peut en effet que se sentir interpellé quant à ses propres préférences ; à cet égard, les constants glissements qu'opère volontairement Delerm entre les caractéristiques de l'objet et celles de ses utilisateurs constituent un moyen puissant d'impliquer le lecteur dans le travail de dissimilation et de choix.

Comme je l'ai indiqué plus haut, cette mise en mots et en images de la pratique métalinguistique caractéristique de la synonymie distinctive est ici conduite si loin que la question se pose de savoir si, en définitive, *bicyclette* et *vélo* ont, ou non, le même référent (aux différences « d'idées accessoires » près). Diverses formulations contenues dans le texte pourraient laisser penser que, tout compte fait, il s'agit de deux référents distincts. Pourtant, la dernière phrase du texte semble vouloir remettre les choses en perspective : *les vélos* (et/ou leurs utilisateurs !) *doivent renoncer à cette part d'eux-mêmes pour aimer*, c'est-à-dire accepter de se priver des propriétés par lesquelles les vélos se distinguent des bicyclettes. C'est donc que les vélos sont un type particulier de cet « appareil de locomotion formé d'un cadre et de deux roues, dont l'une est entraînée par les pieds », qui ne se distingue de la bicyclette que par certaines caractéristiques accessoires (guidon recourbé, absence de garde-boue, légèreté, ...) destinées à améliorer la vitesse des déplacements et à favoriser la pratique sportive. La tension entre « le même » et « l'autre », constitutive de la problématique de la synonymie, ne se résout donc pas finalement au seul profit de « l'autre » !

Références bibliographiques

- BLOCH, O. & W. von WARTBURG (1964), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Presses Universitaires de France (4^{ème} édition).
- ENCYCLOPÉDIE, ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1765, Neufchâtel, Faulche.
- FUCHS, C. (1982), *La Paraphrase*, Paris : Presses Universitaires de France.
- (1994), *Paraphrase et énonciation*, Gap/Paris, Ophrys.
- (2007), « Relations de synonymie entre polysèmes : le réseau *comme-manière-façon* », *Le Français Moderne*, LXXV : 1 : 88-95.
- GAUGER, H-M. (1972), *Zum Problem der Synonyme*, Tübingen : Narr.
- GIRARD, G. (1736), *Synonymes français, leurs significations et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse*, Paris.
- Le nouveau PETIT ROBERT de la langue française*, 2007, Paris, Le Robert.
- PASCAL, B. (1670), *Pensées*, Paris, Desprez.

Quand un écrivain se fait synonymiste : une histoire de bicyclette et de vélo

ROSSARI, C. (1994), *Les opérations de reformulation*, Berne, P. Lang.

ROULET, E. (1987), « Complétude interactive et connecteurs reformulateurs », *Cahiers de linguistique française*, 8 :111-140.

ANNEXE

Philippe Delerm

Extrait de *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules*

(Gallimard 1997 : 88-89)

La bicyclette et le vélo

C'est le contraire du vélo, la *bicyclette*. Une silhouette profilée mauve fluo dévale à soixante-dix à l'heure : c'est du *vélo*. Deux lycéennes côte à côte traversent un pont à Bruges : c'est de la *bicyclette*. L'écart peut se réduire. Michel Audiard en knickers et chaussettes hautes s'arrête pour boire un blanc sec au comptoir d'un bistrot : c'est du *vélo*. Un adolescent en jeans descend de sa monture, un bouquin à la main, et prend une menthe à l'eau à la terrasse : c'est de la *bicyclette*. On est d'un camp ou bien de l'autre. Il y a une frontière. Les lourds routiers ont beau jouer du guidon recourbé : c'est de la *bicyclette*. Les demi-course ont beau fourbir leurs garde-boue : c'est du *vélo*. Il vaut mieux ne pas feindre et assumer sa race. On porte au fond de soi la perfection noire d'une *bicyclette* hollandaise, une écharpe flottant sur l'épaule. Ou bien on rêve d'un *vélo* de course si léger : le bruissement de la chaîne glisserait comme un vol d'abeille. A *bicyclette*, on est un piéton en puissance, flâneur de venelles, dégustateur du journal sur un banc. A *vélo*, on ne s'arrête pas : moulé jusqu'aux genoux dans une combinaison néospatiale, on ne pourrait marcher qu'en canard, et on ne marche pas.

C'est la lenteur et la vitesse ? Peut-être. Il y a pourtant des moulineurs à *bicyclette* très efficaces, et des petits pépés à *vélo* bien tranquilles. Alors, lourdeur contre légèreté ? Davantage. Rêve d'envol d'un côté, de l'autre familiarité appuyée avec le sol. Et puis ... Opposition de tout. Les couleurs. Au *vélo* l'orange métallisé, le vert pomme granny, et pour la *bicyclette*, le marron terne, le blanc cassé, le rouge mat. Matières et formes aussi. A qui l'ampleur, la laine, le velours, les jupes écossaises ? A l'autre l'ajusté de tous les synthétiques.

On naît *bicyclette* ou *vélo*, c'est presque politique. Mais les *vélos* doivent renoncer à cette part d'eux-mêmes pour aimer — car on n'est amoureux qu'à *bicyclette*.

NB : les italiques sur les termes *bicyclette* et *vélo* sont de mon fait — C.F.